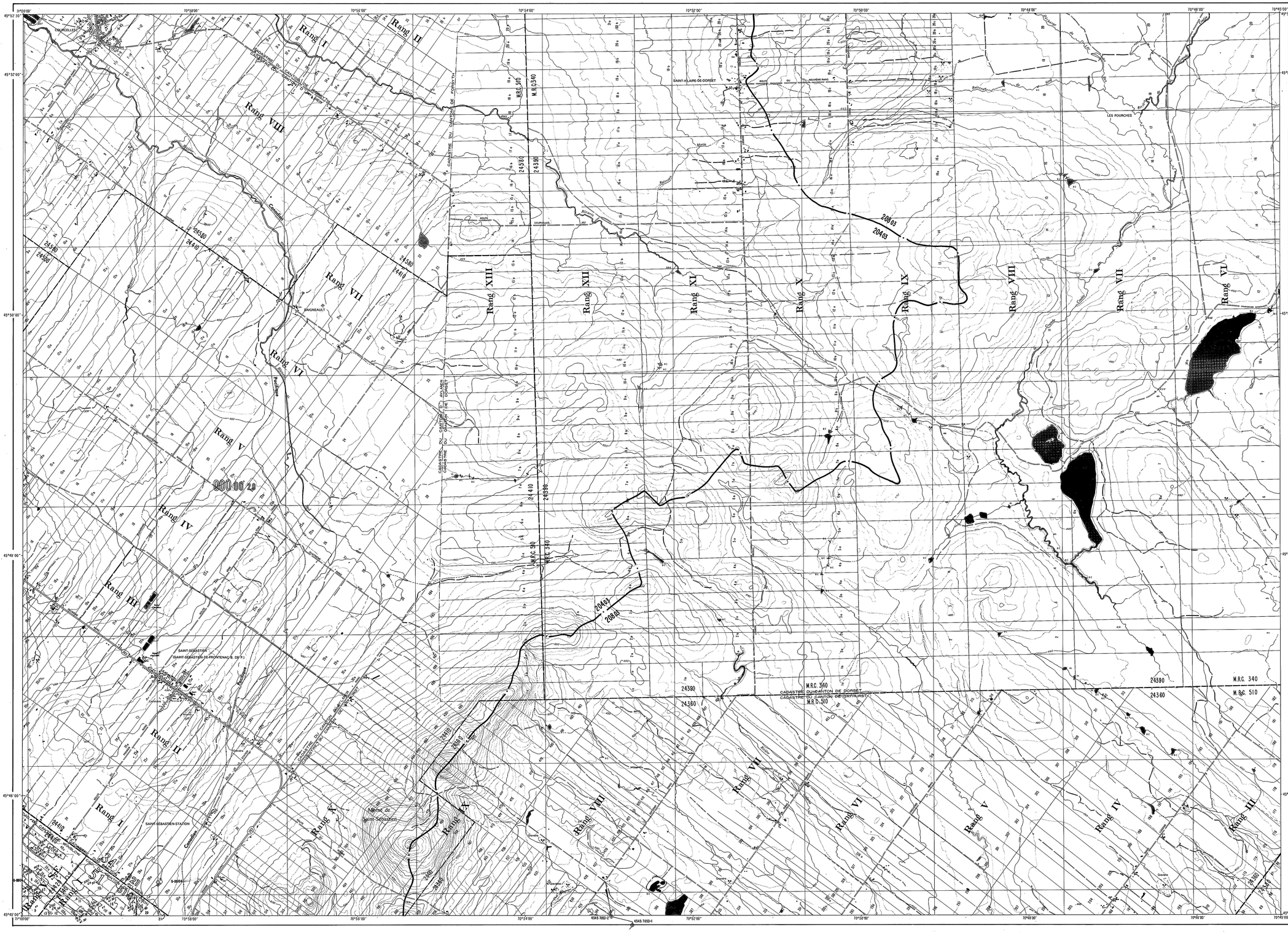

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

	Feuillu	Feuillu régénération
Résineux	R	
— — épinette noire et/ou épinette blanche	R (E)	
— — épinette noire et/ou épinette rouge	R (EI)	
— — pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	
— — pin gris	R (Pg)	
— — pin rouge	R (Pr)	
— — sapin et/ou épinette noire ou rouge	R (S)	
— — sapin et/ou épinette blanche	R (Sb)	
— — pruche	R (Pr)	
— — mélèze	R (M)	
— — (plantation)	R p	
Pinède	P	
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	P (E)	
— — thuya (cèdre)	P (Th)	
— — pruche	P (Pr)	
— — pin blanc et/ou pin rouge	P (Pb)	
— — pin gris	P (Pg)	
— — pin rouge	P (Pr)	
— — sapin et/ou épinette	P (S)	
— — (plantation d'épinette blanche)	P (E) p	
— — (plantation d'épinette de Norvège)	P (EN) p	
— — (plantation de pin rouge)	P (Pr) p	
— — (plantation de mélèze européen)	P (Me) p	
Sapinière	S	
— — (sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)	
— — thuya (cèdre)	S (E)	
— — épinette noire et/ou épinette rouge	S (EI)	
— — pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)	
— — pin rouge	S (Pr)	
— — pruche	S (Pr)	
— — mélèze	S (M)	
— — (plantation de sapin baumier)	S (Sb) p	
Pinède à pin blanc	Pb	
— — — — avec pin rouge	Pb (Pr)	
— — — — (épinette noire ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	Pb (S)	
— — — — — — avec thuya (cèdre)	Pb (E)	
— — — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (EI)	
— — — — — — avec mélèze	Pb (M)	
— — — — — — avec pin gris	Pb (Pg)	
— — — — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pb (Pb)	
— — — — — — avec pruche	Pb (Pr)	
— — — — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)	
— — — — (plantation)	Pb p	
Pinède à pin rouge	Pr	
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)	
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)	
— — — — avec mélèze	Pr (M)	
— — — — avec pin gris	Pr (Pg)	
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)	
— — — — avec pruche	Pr (Pr)	
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)	
— — — — (plantation)	Pr (Pr) p	
Pinède à pin gris	Pg	
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (Pg)	
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (E)	
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (EI)	
— — — — avec mélèze	Pg (M)	
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)	
— — — — avec pruche	Pg (Pr)	
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)	
— — — — (plantation de thuyas)	Pg (E) p	
Pruchaie	Pr	
— — — — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)	
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr (E)	
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (EI)	
— — — — avec mélèze	Pr (M)	
— — — — avec pin gris	Pr (Pg)	
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)	
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)	
— — — — (plantation)	Pr (Pr) p	
Mélèzin	M	
— — — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M (M)	
— — — — thuya (cèdre)	M (E)	
— — — — épinette noire et/ou épinette rouge	M (EI)	
— — — — pin blanc et/ou pin rouge	M (Pb)	
— — — — pin rouge	M (Pr)	
— — — — pruche	M (Pr)	
— — — — sapin et/ou épinette blanche	M (S)	
— — — — (plantation de sapins européens)	M (Le) p	
— — — — (plantation de mélèzes hybrides)	M (Mx) p	

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillu	Feuillu régénération
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (Pg)	F1 (Pg)(R)
— — — — avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pb)(R)
— — — — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr)(R)
— — — — avec thuya	F1 (E)	F1 (E)(R)
— — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)(R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (EI)	F1 (EI)(R)
Bétulaie à bouleaux blancs avec sapin	BB (S)	BB (S)(R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (EI)	BB (EI)(R)
— — — — avec épinette blanche	BB (S)	BB (S)(R)
— — — — avec pin blanc	BB (Pb)	BB (Pb)(R)
— — — — avec pin rouge	BB (Pr)	BB (Pr)(R)
— — — — avec pruche	BB (Pr)	BB (Pr)(R)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec résineux	BJ	BJ (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pb)(R)
— — — — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr)(R)
Peuplerale avec sapin	Pe (S)	Pe (S) (R)
— — — avec épinette blanche	Pe (S)	Pe (S) (R)
— — — avec pin blanc	Pe (Pb)	Pe (Pb) (R)
— — — avec pin rouge	Pe (Pr)	Pe (Pr) (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (EI)	Pe (EI) (R)
— — — avec résineux	Pe (R)	Pe (R) (R)
Cédraie à pin blanc	Cedr (Pb)	Cedr (R)
Feuillus résineux	F (R)	F (R) (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F) (R)
— — — sur station humide	M (F)h	M (F)h (R)

FEUILLUS (groupements)

	Feuillu	Feuillu régénération
Feuillus	F	
— — d'essences intolérantes	F1	
— — d'essences tolérantes	F2	
— — d'essences tolérantes (plantation)	F2 p	
Bétulaie à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB	
— — à bouleaux jaunes	BJ	
Peuplerale	Pe	
Cédraie rouge	Cr	
Cédraie	Ced	
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Ced (B)	
— — à bouleaux jaunes	Ced (BJ)	
— — à feuillus d'essences intolérantes	Ced (F1)	
— — à feuillus d'essences tolérantes	Ced (F2)	
Plantation d'érable à sucre	Erp	
— — de peuplier faux-tremble	PeFt p	
— — de peuplier baumier	PeBa p	
— — de peuplier hybrides	PeHy p	
— — de frêne d'Amérique	Fr Am p	

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Sd
Dénudé et semi-dénudé humide	Sh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terres agricoles	A
Emplacement urbain, camping, aéroport, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bordure	cpb
Coupe partielle par bande	cpp
Coupe partielle par plus quatre tiges/ha	cp4
Chablis partiel	Cp
Epidémie légère	Ef
Brûlé partiel	Br

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 14.50 % ⊕ 59 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	Br
Chablis total	ct
Chablis partiel	Cp
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE DIAMÈTRE
10 (ans)	21-40 cm
30	41-60
50	61-80
70	81-100
90	101-120
100	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30	30-90
100-30	30-100
70-50	50-70
90-50	50-90
100-50	50-100
70-60	70-60

FORÊT RÉGÉNÉRÉE

Jeune régénération: Plus 0.5 dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 cm; autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 cm.

Vieilles régénérations: Plus 0.5 dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges et souches de 30 cm; autres peuplements, majorité des tiges et plus de 60 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	5m	10m	15m	20m	25m	30m
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Douce	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 100 %	**
Abrupte	0 % et plus	***

Superficie entourée de pentes ≥ 31 %

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 61 C3 cp 50 m ⊖
- S — densitomètre
- 61 — classe de pente
- C3 — classe d'âge
- cp — perturbation
- 50 m — classe de hauteur
- ⊖ — classe de densité
- R C5 cr 68 01
- R — groupement d'essences
- C5 — classe d'âge
- cr — origine
- 68 — classe de hauteur
- 01 — classe de densité
- — type de couvert

CARTO. FORÊT. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : CONSULTANTS D.G.R. INC.
SIGNATURE : Jacques H. Côté-Côté

CARTO. FORÊT. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière: Photographie aérienne : 1988; Année de publication : 1988; Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/5/89
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	3*
Unité de gestion	34*
Unité d'aménagement	1
Unité de sondage	1
Mode de tenure ou de gestion	000*
Bloc d'aménagement	00*
Concessionnaire ou autres	20*
Bassin hydrographique	20
Bassin primaire	4
Bassin secondaire	03
Unité de gestion privée	321*
Municipalité	29410*
Division de recensement	3
Municipalité	4
Cadastre	
Parcelle	*
Région écologique	3e

Municipalité régionale de comté M.R.C. 510 LE GRANIT*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

21-L-3 S.E.	21-L-2 S.O.	21-L-1 S.E.	21-L-1 S.O.
21-E-14 N.E.	21-E-15 N.O.	21-E-15 N.E.	21-E-16 N.O.
21-E-14 S.E.	21-E-15 S.O.	21-E-15 S.E.	21-E-16 S.O.
21-E-11 N.E.	21-E-10 N.O.	21-E-10 N.E.	21-E-9 N.O.

21 E/15 s. o. V